Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212200414-20260320-202603007-DE

MAIRIE DE COATASCORN
TI KÊR KOADASKORN

22140

DELIBERATION 2026-03-007

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 20 mars 2026

Date de convocation : le 16 mars 2026

Membres : en exercice : 11 Présents : 10 Votants : 10

*L'an **deux mil-vingt-six**, le vendredi vingt mars à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués se sont assemblés au lieu ordinaire de leur séance sous la présidence de Monsieur LE CREURER Éric, Maire,*

Présents : M. LE CREURER Éric, M. FRAVAL Philippe, Mme Sophie PERROT, Mme HENRY Isabelle, M. DEON Yann, M. LE GRAVET Sébastien, Mme MUFRAGGI Francine, Mme LE GUERN Anne-Marie, Mme MOREL Anaïs, Mr FOMEL Joffray.

Absents non excusés :

Absents excusés : Mr GAUTHIER Sébastien

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Mme MOREL Anaïs

OBJET : FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Sous la Présidence de Monsieur Éric LE CREURER, élu Maire, le conseil municipal est invité à déterminer le nombre d'adjoints à élire.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-22 ;

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant que ce nombre ne peut excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de trois adjoints ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire,

le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide

D'approuver la création de 3 postes d'adjoints au Maire.

Fait et délibéré, A Coatascorn, le 20 mars 2026
Pour copie conforme, Le Maire

Le secrétaire de Séance,

5, rue de la Mairie 22140 COATASCORN - 5, straed an Ti-kêr 22140 KOADASKORN
✆ 02 96 47 00 55 - Fax : 02 96 47 08 99 - Mail : mairie.coatascorn@wanadoo.fr